Ecrit par Echo du Mardi le 16 juin 2020

Municipales : les programmes des candidats consultables en ligne

A l'occasion du second tour des élections municipales et communautaires organisé le dimanche 28 juin 2020, le ministère de l'intérieur a développé un site internet où les professions de foi des candidats des communes de 2 500 habitants et plus pourront être consultées.

Les candidats qui le souhaitent ont donc la possibilité de demander la mise en ligne de leur document qui sera effective une fois la validation faite par les commissions de contrôle (vérification des documents imprimés et numérisés identiques et conformes aux prescriptions du code électoral).

L'ensemble des professions de foi sera accessible sur le site www.programme-candidats.interieur.gouv.fr

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 16 juin 2020

depuis le lundi 15 juin à 18 heures.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !